



## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023 DU MARCHÉ PUBLIC D'APPROVISIONNEMENT

### MARCHÉ DU CENTRE



# SOMMAIRE

## CHAPITRE I : RAPPORT ADMINISTRATIF

Pages 3 à 9

I.	ANALYSE DE LA QUALITÉ DU SERVICE	pages 4 à 6
II.	LISTE DES COMMERCANTS ABONNÉS PAR MARCHÉS	page 7
III.	LES EFFECTIFS DU SERVICE D'EXPLOITATION	page 7
IV.	COMMISSION DES MARCHÉS	page 7
V.	MODIFICATIONS CONTRACTUELLES	pages 7 à 8
VI.	ANIMATION DES MARCHÉS	pages 8 à 9
	GRILLE TARIFAIRE	page 10
	ANNEXE I	page 11

## CHAPITRE II : RAPPORT TECHNIQUE

Pages 12 à 13

	ANNEXE II	page 14
	ATTESTATION D'ASSURANCE	page 15

## CHAPITRE III : RAPPORT FINANCIER

Page 16

	ANNEXES	page 17
--	---------	---------

CHAPITRE I  
RAPPORT ADMINISTRATIF





## I. ANALYSE DE LA QUALITÉ DU SERVICE

### Concernant le marché

Les difficultés économiques qui touchent l'ensemble des secteurs en raison de la forte inflation qui a sévit en 2022 et 2023 entraînent des répercussions significatives sur la consommation des ménages qui elles-mêmes évoluent face aux nouvelles méthodes de consommation avec le développement des achats par internet.

Le marché a souffert significativement durant cette période de travaux et nous avons perdu des abonnés qui ont quitté le marché, ceci s'ajoutant aux difficultés économiques qui touchent l'ensemble des secteurs et qui ont des répercussions significatives sur la consommation des ménages.

Le marché couvert a cependant conservé une offre alimentaires satisfaisante, les métiers de première nécessité étant tous présents (boucher, charcutier, poissonnier, fromager, fruits et légumes, ...).

L'ensemble des constats et actions menés au démarrage du contrat ont été prolongés, notamment sur les points suivants, entre autres :

- propreté et hygiène de la halle,
- recrutement de commerçants alimentaires,
- mise en place d'un véritable programme annuel d'animations,
- rétablissement d'une communication avec les usagers du marché pour recueillir les attentes,
- établissement d'un véritable partenariat avec la Ville dans le cadre de la DSP et sous son contrôle.
- participation au projet de rénovation de la halle.

Par ailleurs, nous avons, après de nombreux contacts restés infructueux, recruté un volailler-rôtisseur qui devrait s'installer début d'année 2024.

Vous trouverez ci-après la liste des commerçants abonnés au 31 décembre 2023 et les éléments statistiques s'y rapportant.

Nous constatons une stabilité tout à fait satisfaisante de l'activité commerciale du marché et des commerçants abonnés alimentaires ce qui n'est pas le cas des commerçants vendant des produits manufacturés. En effet ces derniers souffrent de la sélection opérée par la clientèle qui privilégie majoritairement leurs achats alimentaires au détriment des produits divers vendus par les volants.

### Concernant les commerçants

Les prérogatives du ressort des commerçants n'ont pas donné lieu à des interventions spécifiques.

Elles concernent en général :

- la qualité de leurs produits vendus,
- le respect de la réglementation du marché,

### Concernant le Délégué

Tous les courriers relatifs à d'éventuelles infractions au règlement comme les rappels à l'ordre adressés aux commerçants sont envoyés en copie à la Ville.

La gestion des marchés étant en grande évolution depuis quelques années, nous tenons à souligner les points réglementaires et législatifs suivants :

### Présentation d'un successeur

L'avènement du droit conféré aux abonnés de présenter un successeur introduit par l'article 71 de la Loi n° 2014-626 du 18 juin 2014 - codifié à l'article L.2224-18-1 du Code général des collectivités locales - dite « Loi Pinel », devrait donner lieu à des illustrations dans les mois à venir de plus en plus nombreuses.

En dépit de diverses circulaires préfectorales rappelant l'attribution des emplacements sur le domaine public à titre précaire et révocable, des tentatives de spéculations financières pourraient voir le jour, au détriment de la survie économique des nouveaux entrants. Une attention particulière sur ces sujets devra donc être portée lors des commissions d'attribution de places sur le marché.

### Obligation de traitement des biodéchets

L'obligation de tri et de traitement des biodéchets a été généralisée au 1<sup>er</sup> janvier 2016 et concerne tous les marchés qui produisent plus de 10 tonnes de biodéchets par an.

A noter que l'obligation de tri et de valorisation des biodéchets sera généralisée à tous, professionnels ou non à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

### Interdiction des sacs plastiques

L'article 75 de la Loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte - codifié à l'article L. 541-10-5 du code de l'environnement prévoit l'interdiction des sacs de caisse en matières plastiques à usage unique destinés à l'emballage de marchandises au point de vente.

Les commerçants des marchés doivent donc mettre en place des solutions de substitution depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2016.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, les emballages plastiques sont interdits pour les colis de fruits et légumes de moins de 1,5kg. Nous inciterons les commerçants concernés à changer d'emballages ou à donner priorité au vrac.

### L'évolution de la numérisation au sein de l'entreprise

Dans le cadre de sa recherche constante d'évolution et de modernisation de la gestion des marchés communaux d'approvisionnement, l'entreprise utilise un nouveau logiciel de facturation qui permettra d'apporter une réelle modernisation dans les rapports avec les commerçants mais aussi avec les villes.

De même pour ce qui concerne l'entreprise, ce nouveau logiciel facilitera le traitement des données comme de réponse à donner aux villes dans le cadre du contrat de délégation.

### 1.1 : La transparence pour les commerçants

L'entreprise ainsi dispose de l'exclusivité sur un logiciel de facturation électronique par smartphone et en direct par la 4G.

#### La facturation par smartphone en Live

Chaque commerçant reçoit la facture directement sur son mobile. Les données collectées sont immédiatement disponibles sur le serveur par synchronisation live.

L'entreprise peut ainsi suivre le travail des régisseurs en direct lors de la séance et opérer des contrôles instantanés et nominatifs.

Les montants facturés sont directement basculés en comptabilité (encaissements/impayés).

Nous garantissons ainsi aux collectivités la transparence et la traçabilité de l'ensemble de la chaîne financière, de la facturation à la certification des comptes.

Un reçu détaillé est remis systématiquement à chaque commerçant. Il comporte toutes les mentions légales ainsi que le détail de facturation nécessaire à la compréhension des droits de place appliqués.

### 1.2 : La transparence pour la Ville

Nous garantissons ainsi à la Ville la totale traçabilité des opérations financières depuis la facturation jusqu'à l'intégration dans les comptes de notre Entreprise. Ceci a été rendu possible grâce au développement d'un outil informatique complet intégrant la facturation électronique, l'enregistrement des factures en temps réel sur notre serveur et l'importation automatique des données dans notre logiciel de comptabilité.

La collecte des données brutes (identité client, activité, adresse, métrage occupé couvert/découvert, statut) permet leur traitement à des fins statistiques et d'information disponible pour la Ville.

La Ville peut ainsi accéder aux données collectées sur notre plateforme sécurisée et avoir ainsi accès au détail de l'intégralité des recettes opérées par séance ou connaître la fréquentation de tel ou tel commerçant non abonné par exemple simplement en rentrant son nom dans le logiciel.

Nos fichiers comportant des données personnelles sont gérés conformément aux obligations légales de sécurité et de confidentialité issues du RGPD 2016/679.

Les données nominatives communiquées à la Ville portent essentiellement sur la liste des commerçants, l'activité et les coordonnées.

S'agissant de la protection des données, ce fichier est à notre usage unique et n'est divulgué à aucun autre tiers.

#### Le paiement dématérialisé sécurisé

Les commerçants abonnés peuvent régler en 2023 leurs factures :

- A distance et en ligne sur le site REGILOG au moyen de leur carte bancaire
- Par virement bancaire. Nos régisseurs sont équipés d'un compte professionnel avec un RIB permettant les virements des commerçants.

En 2024, pour les volants :

- Sur place par carte bancaire via un terminal relié au smartphone



## II. LISTE DES COMMERCANTS ABONNÉS, PAR MARCHÉ

Vous trouverez en annexe I au présent rapport, la liste des commerçants abonnés, (nouvel abonné ou démission), ainsi que le nombre total de commerçants abonnés présents au 31 Décembre 2023, le métrage occupé et l'activité exercée.

Afin de compléter les éléments de ces listes, nous avons ajouté un tableau indiquant le nombre de commerçants abonnés par catégorie d'activités et le pourcentage que représente chacune d'elles par rapport à l'ensemble du Marché.

## III. LES EFFECTIFS DU SERVICE D'EXPLOITATION

Notre Entreprise dispose pour assurer sa prestation de :

➤ 1 Régisseurs :

*Monsieur Jonathan DONCOURT*, chargé du placement des commerçants, de la perception des droits de place et de la coordination des diverses prestations nous incombant.

➤ 6 employés au nettoyage du marché

## IV. COMMISSION DES MARCHÉS

Deux réunions de Commissions de Marchés ont été organisées le 27 avril et le 6 décembre 2023. Elles ont permis notamment la régularisation des démissions et admissions de commerçants ainsi que d'évoquer la mise en place des animations et les problèmes techniques liés au bon fonctionnement du marché. Il a été évoqué aussi les répartitions de charges en eau et électricité qui seront plus approfondis en début d'année 2024.

## V. MODIFICATIONS CONTRACTUELLES

Le contrat arrivant à échéance, la ville a lancé un appel d'offres le 7 octobre 2022. Cette procédure a été prolongée jusqu'au 30 avril 2023. Notre entreprise a été reconduite. Le contrat a démarré le 1<sup>er</sup> mai 2023.

Une hausse tarifaire de 15 % a été votée permettant d'amortir notamment les coûts de la prestation de tri des déchets et les investissements à réaliser sur les rideaux et grilles du marché devant s'appliquer au démarrage du contrat.

La redevance forfaitaire annuelle a été fixée à 5 000 € dans le nouveau contrat.

Une redevance variable est prévue dont les modalités sont décrites à l'article 19-2 du contrat. Cette procédure n'a pas été mise en œuvre, le calcul comme suit ayant fait ressortir un différentiel négatif :

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 Décembre 2023 :

- Redevance = R - RDEF - CDF - DE - FD - FS x 55 %
- R = recettes totales annuelles HT (hors animations)
- RDEF = redevance fixe
- CDF = compte de dépenses de fonctionnement (base version actualisable - article 20 : 115 609 € HT)
- DE = dépenses d'entretien
- FD = factures des frais de gestion des déchets
- FS = frais de siège. 8.92% des recettes HT (hors facturation s des fluides et recettes animations).
  
- Redevance = 202 328 - 58 390 - 115 609 - 2 941 - 108 221 - 17 054 = - 99 887 €.

Le différentiel étant négatif, il n'y a pas de redevance complémentaire pour l'année 2023.

## VI. ANIMATION DES MARCHÉS

### Compte-rendu chiffré Hors Taxes de l'exercice 2023

Du budget "ANIMATION & PUBLICITÉ" géré par la Société LOISEAU MARCHÉS.

TOTAL DES CRÉDITS ENREGISTRÉS SUR LE COMPTE :

REDEVANCE ANIMATION : .....11 319,00 Euros  
SOLDE CRÉDITEUR 2022 : ..... 4 523,94 Euros

FRAIS DE GESTION 5% : ..... 565,95 Euros

TOTAL DES DÉPENSES (avec frais de gestion) :.....20 372.53 Euros

Dépenses affectées aux opérations ci-après :

JANVIER 2023

INAUGURATION : ..... 7 475,00 Euros



MAI 2023 / JUIN 2023

FÊTE DES MÈRES ET PERÈS : .....4 210,23 Euros

JUILLET 2023

FÊTE DE L'ÉTÉ : .....2 517,90 Euros

SEPTEMBRE 2023

FÊTE DE LA RENTRÉE : .....1 240,65 Euros

OCTOBRE 2023

FÊTE DU GOÛT : .....3 257,90 Euros

DÉCEMBRE 2023

FÊTE DE NOËL : ..... 1 104,90 Euros

Frais de gestion : ..... 565,95 Euros

TOTAL DÉPENSES HORS TAXES : .....20 372,53 Euros

**SOLDE DÉBITEUR AU 31/12/2023..... - 4 529,59 Euros**

\* \* \*

## GRILLE TARIFAIRE



DEPARTEMENT DE  
SEINE ET MARNE

VILLE DE VILLEPARISIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2022



L'an deux mille vingt-deux, le treize décembre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de VILLEPARISIS, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Frédéric BOUCHE, Maire.



Nombre de membres en exercice	35
Membres présents	27
Membres représentés	8
Membre absent	0
Secrétaire de séance	Cyrille GUILBERT
Date de la convocation des conseillers	7 Décembre 2022
Date de l'affichage de la convocation	7 Décembre 2022



**PRÉSENTS :**

Madame Michèle PELABERE, Monsieur Cyrille GUILBERT, Madame Caroline DIGARD, Madame Christine GINGUENÉ, Madame Laurence GROSSI, Monsieur Stéphane PAVILLON, Madame Stéphanie DEVAUX (*arrivée à 18h14*), Monsieur Michel COULANGES **Maires Adjoints.**

Madame Stéphanie RUSSO, Monsieur Aada TEKOUK, Madame Fatima MENZEL, Monsieur Serge DOMINGUES, Madame Nassera ZOUBIR, Monsieur Gabriel GREZE, Madame Magalie FRANÇOIS, Madame Maria ALVES (*arrivée à 18h08*), Monsieur Dominique DI PONIO, Madame Laura STRULOVICI, Monsieur Gérard CHOLLET, Monsieur Hervé TOUGUET, Madame Emma ABREU (*arrivée à 20h27*), Monsieur Hassan FERE, Madame Sylvie MUNDVILLER, Madame Aurélie TASTAYRE (*arrivée à 19h14*), Madame Danièle KAMENI (*arrivée à 19h21*), Monsieur Claude SICRE DE FONTBRUNE (*arrivée à 18h32*), **Conseillers Municipaux.**

**POUVOIRS :**

Monsieur Alain GOREZ donne pouvoir à Madame Stéphanie RUSSO  
Madame Stéphanie CURCIO donne pouvoir à Madame Caroline DIGARD  
Monsieur William MUSUMECI donne pouvoir à Madame Laurence GROSSI  
Monsieur Pascal GIACOMEL donne pouvoir à Madame Christine GINGUENÉ,  
Madame Nadia GHARNIT donne pouvoir à Monsieur Michel COULANGES  
Monsieur Odin LEMAITRE donne pouvoir à Monsieur Frédéric BOUCHE  
Monsieur Rachid BENYAHIA donne pouvoir à Monsieur Gabriel GREZE  
Monsieur Samir METIDJI donne pouvoir à Madame Danièle KAMENI

Accusé de réception en préfecture  
077-217705144-20221219-22\_07354-DE  
Date de télétransmission en préfecture : 28/11/2024  
Date de réception en préfecture : 28/11/2024



**OBJET : ACTUALISATION DES TARIFS DES DROITS DE PLACE ET DU MONTANT DE LA REDEVANCE RELATIFS AUX MARCHES DE VILLEPARISIS**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2224-18,  
Vu la délibération n°2017-04/02-04 en date du 22 février 2017 approuvant le contrat de délégation de service public pour l'exploitation du service public Halles et Marché de Villeparisis et ses annexes, conclu avec la société LOISEAU MARCHE SAS,  
Vu l'article 20 du contrat susvisé qui prévoit la réactualisation des tarifs de droits de place et du montant de la redevance, chaque année, selon une formule d'actualisation reposant sur l'évolution de l'indice des taux de salaire horaire de base des ouvriers, ensemble des secteurs non agricoles, entre l'année de signature du contrat et l'année en cours.  
Vu l'avis de la commission des finances, du développement économique et de l'emploi qui s'est tenue le 5 décembre 2022,  
Considérant l'avis favorable de la Commission Marchés Forains, en date du 9 septembre 2022,

Entendu l'exposé de Madame Nassera ZOUBIR, Conseillère municipale déléguée aux commerces, marchés et nouveaux arrivants,

**DÉLIBÈRE**

**Article 1<sup>er</sup> :**

APPROUVE l'actualisation des tarifs des droits de place et de la redevance relatifs aux marchés de Villeparisis, par application du coefficient d'actualisation prévu au contrat de délégation, soit une hausse de 3,06 %.

**Article 2 :**

Autoriser le délégataire à mettre en œuvre la grille tarifaire actualisée suivante à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 :

**Droits de places couvertes :**

Par place de deux mètres de façade sur allée principale, transversale ou de passage et donnant droit à une profondeur maximale de deux mètres.

Commerçants abonnés :

Par fraction de 2 mètres	centre-ville (en euros HT)
1 <sup>ère</sup> place	2,57
2 <sup>ème</sup> place	5,48
3 <sup>ème</sup> place	9,13
4 <sup>ème</sup> place	13,43
5 <sup>ème</sup> place	19,07
Suivantes : +	6,31

**Places découvertes (tous marchés) :**

Par mètre linéaire de façade marchande sur allée principale, transversale ou de passage donnant droit à une profondeur maximale de deux mètres.

Commerçants non abonnés : 1,81HT

Supplément pour places ouvertes ou découvertes : 1,25 HT

**Droits de stationnement ou de déchargement par véhicule (tous marchés) :**

Commerçant Abonné et Non Abonné par séance de marché : 1,33 HT

**Taxe déchets :**

Par mètre linéaire, par séance, par commerçant abonné et non abonné : 0,12 HT

**Animation (tous marchés) :**

Par commerçant abonné ou non et par séance : 1,39 HT

La redevance d'exploitation des marchés d'approvisionnement sera donc de 165 171,65 € annuelle à compter de la date d'entrée en application de cette nouvelle

**Article 3 :**

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération dont ampliation sera adressée au sous-préfet de Meaux, à Madame la comptable des finances publiques de Meaux et inscrit au recueil des Actes Administratifs.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de MELUN, dans un délai de deux mois à compter de sa publication par le représentant de l'État.

Adopté après le vote suivant :

35 votants dont 8 pouvoirs

34 pour dont 8 pouvoirs (groupe majoritaire et Villeparisis, l'avenir pour ambition)

1 abstention (Mr Sicre de Fontbrune)

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

AU REGISTRE SUIVENT LES SIGNATURES.

POUR EXTRAIT CONFORME EN MAIRIE.

Signature		Signature	
Frédéric BOUCHE Maire		Cyrille GUILBERT Secrétaire de séance	

**DEPARTEMENT DE  
SEINE ET MARNE**

**VILLE DE VILLEPARISIS**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU 15 MAI 2023**



L'an deux mille vingt-trois, le quinze mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de VILLEPARISIS, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Frédéric BOUCHE, Maire.



Nombre de membres en exercice	35
Membres présents	26
Membres représentés	8
Membre absent	1
Secrétaire de séance	Stéphanie DEVAUX
Date de la convocation des conseillers	9 mai 2023
Date de l'affichage de la convocation	9 mai 2023



**PRÉSENTS :**

Madame Michèle PELABERE, Monsieur Cyrille GUILBERT, Madame Christine GINGUENÉ, Monsieur Alain GOREZ, Madame Laurence GROSSI, Monsieur Stéphane PAVILLON, Madame Stéphanie DEVAUX, Monsieur Michel COULANGES **Maires Adjoints.**

Madame Stéphanie CURCIO, Madame Stéphanie RUSSO, Monsieur William MUSUMECI (*arrivée à 19h09*), Monsieur Gabriel GREZE, Monsieur Adaa TEKOUK, Monsieur Serge DOMINGUES, Monsieur Pascal GIACOMEL, Madame Maria ALVES, Monsieur Dominique DI PONIO, Madame Laura STRULOVICI, Monsieur Rachid BENYAHIA, Monsieur Gérard CHOLLET, Madame Sylvie MUNDVILLER, Madame Aurélie TASTAYRE(*arrivée à 19h42*), Monsieur Hassan FERE(*arrivée à 19h13*), Monsieur Samir METIDJI, Madame Danièle KAMENI (*arrivée à 19h34*), **Conseillers Municipaux.**

**POUVOIRS :**

Madame Caroline DIGARD donne pouvoir à Madame Stéphanie DEVAUX  
Madame Fatima MENZEL donne pouvoir à Monsieur Cyrille GUILBERT  
Madame Nassera ZOUBIR donne pouvoir à Madame Maria ALVES  
Madame Magalie FRANÇOIS donne pouvoir à Monsieur Pascal GIACOMEL  
Madame Nadia GHARNIT donne pouvoir à Monsieur Gabriel GREZE  
Monsieur Odin LEMAITRE donne pouvoir à Monsieur Michel COULANGES  
Monsieur Hervé TOUGUET donne pouvoir à Madame Aurélie TASTAYRE  
Madame Emma ABREU donne pouvoir à Madame Danièle KAMENI

**ABSENT:**

Monsieur Claude SICRE DE FONTBRUNE

Accusé de réception en préfecture  
077-217705144-20230523-23\_00005-BE  
Date de télétransmission : 23/05/2023  
Date de réception préfecture : 23/05/2023

**OBJET : APPROBATION DES TARIFS DES DROITS DE PLACE DU MARCHÉ FORAIN**

**Le Conseil Municipal,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2121-29 et L.2224-18,  
**Vu** la délibération n°2023-38/03-15 en date du 28 mars 2023 approuvant le contrat de délégation de service public pour l'exploitation du service public Halles et Marché de Villeparisis et ses annexes, conclu avec la société LOISEAU MARCHÉ SAS,

**Vu** l'article 18 du contrat susvisé qui prévoit de fixer le tarif journalier des droits de place et des autres tarifs (animations, déchets...),

**Vu** l'avis favorable de la Commission du Marché Forain quant à l'augmentation de 15 % des tarifs des droits de place du marché forain, qui s'est tenue le 27 avril 2023,

**Vu** l'avis de la commission des finances, du développement économique et de l'emploi qui s'est tenue le 3 mai 2023,

**Considérant** que cette augmentation est justifiée par les investissements que prendra à sa charge le délégataire lors de la gestion du marché forain de la Ville de Villeparisis et compte tenu de l'inflation subie par l'ensemble des marchés.

**Considérant** que la ville a réalisé des investissements dans le cadre de la rénovation de la halle du marché, à savoir la prise en charge de 47 ciels d'étals sur les stands des commerçants et celle concernant les frais de déplacement des vitrines réfrigérées des commerçants abonnés.

Entendu l'exposé de Monsieur Frédéric BOUCHE,

**DÉLIBÈRE**

**Article 1<sup>er</sup> :**

Approuve l'augmentation des tarifs des droits de place du marché de Villeparisis, soit une hausse de 15 %.

**Article 2 :**

Autorise le délégataire à mettre en œuvre la grille tarifaire actualisée suivante à compter du 1<sup>er</sup> juin 2023 :



Projet Grille tarifaire réactualisée hausse de 15 % applicable au 01/06/2023

**Droits de places couvertes :**

Par place de deux mètres de façade sur allée principale, transversale ou de passage et donnant droit à une profondeur maximale de deux mètres.

**Commerçants abonnés**

Par fraction de 2 mètres	Centre-Ville (en euros HT)
1 <sup>ère</sup> place	2,96
2 <sup>ème</sup> place	6,31
3 <sup>ème</sup> place	10,50
4 <sup>ème</sup> place	15,45
5 <sup>ème</sup> place	21,94
Suivantes : +	7,26

**Places découvertes (tous marchés) :**

Par mètre linéaire de façade marchande sur allée principale, transversale ou de passage donnant droit à une profondeur maximale de deux mètres :

Commerçants non abonnés : 2,09 HT

Supplément pour places ouvertes ou découvertes 1,44 HT

**Droits de stationnement ou de déchargement par véhicule (tous marchés) :**

Commerçant Abonné et Non Abonné par séance de marché : 1,53 HT

**Taxe déchets :**

Par mètre linéaire, par séance, par commerçant abonné et non abonné : 0,14 HT

**Animation (tous marchés) :**

Par commerçant abonné ou non et par séance : 1,60 HT

**Article 3 :**

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération dont ampliation sera adressée au sous-préfet de Meaux, à Madame la comptable des finances publiques de Meaux et inscrit au recueil des Actes Administratifs.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de MELUN, dans un délai de deux mois à compter de sa publication par le représentant de l'État.

**Adopté après le vote suivant :**

**34 votants dont 8 pouvoirs**

**27 pour dont 6 pouvoirs (groupe majoritaire).**

**7 abstentions dont 2 pouvoirs (Villeparisis, l'avenir pour ambition)**

**FAIT ET DELIBERE EN SEANCE, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.**

**AU REGISTRE SUIVENT LES SIGNATURES.**

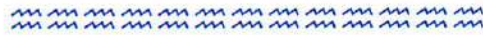
**POUR EXTRAIT CONFORME EN MAIRIE.**

Signature	Signature
Frédéric BOUCHE Maire	Stéphanie DEVAUX Secrétaire de séance

Accusé de réception en préfecture  
077-217705144-20230523-23\_00005-DE  
Date de télétransmission : 23/05/2023  
Date de réception préfecture : 23/05/2023



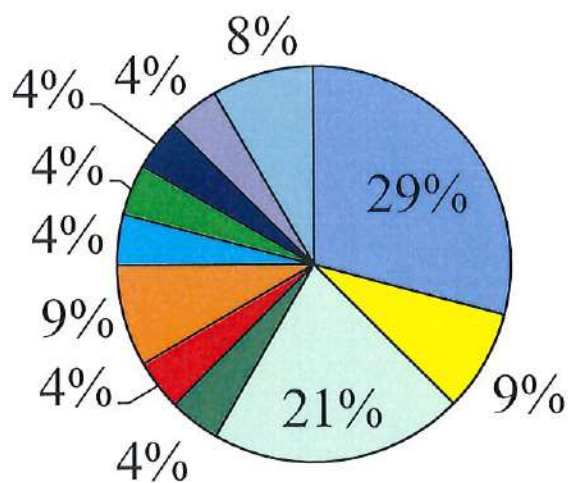
# ANNEXE - I -



**TABLEAU DES DIFFERENTES CATEGORIES D'ACTIVITES  
DU MARCHE DU CENTRE EN 2023  
VILLEPARISIS**

Catégories d'Activités	Nombre de Commerçants	Nombre de Mètres Totalisés (en m)	% du nb de commerçts par catégorie
Fruits et Légumes	7	113	29
Poissonnerie	2	35	9
Boucherie/Triperie	5	51	21
Charcuterie	1	19	4
Volailles/Gibier	1	11	4
Beurre Œuf Fromage	2	18	9
Produits alim. Étrangers	1	4	4
Divers alimentaires	1	25	4
FL secs/Epices/Condiments	1	14	4
P.T.A.O/Herbes	1	10	4
Flours	2	25	8
<b>TOTAL</b>	<b>24</b>	<b>325</b>	<b>100</b>

**POURCENTAGE DU NOMBRE DE COMMERCANTS EN  
FONCTION DES CATEGORIES D'ACTIVITES**



- Fruits et Légumes
- Poissonnerie
- Boucherie/Triperie
- Charcuterie
- Volailles/Gibier
- Beurre Œuf Fromage
- Produits alim. Étrangers
- Divers alimentaires
- FL secs/Epices/Condiments
- P.T.A.O/Herbes
- Fleurs



## VILLE DE VILLEPARISIS

## LISTE DES COMMERÇANTS ABONNES EN 2023

Nom	Prénom	Activité	Enseigne	Siret	Adresse	PRESENT DU AU	METRAGE
*	ALKOMY	Fruits et Légumes	LES PYRAMIDES Alimentation Générale **	898315452 PARIS	38 avenue Ledru Rollin	01/02/2023 06/06/2023	19
*	ALLIBERT	Boucherie Triperie	BOUCHERIE ALLIBERT	829592961 MEAUX	25 rue du Lièvre	09/07/2017 31/12/2023	14
*	BAHIN	Marâcher	EARL LES CHANOIS	444359194 MEAUX	Route de Chamouast les Chanois	24/03/2017 31/12/2023	24
*	BLECH AGELOU	Fleurs	LYSARUM	443858667 MEAUX	75 Bis Avenue Charles Gide	24/03/2017 31/12/2023	10
*	BOURASS	Traiteur	LES DELICES DU MAGHREB	950836445 MEAUX	54 rue des Martyrs	01/07/2023 31/12/2023	4
*	BRACKE	Poissonnier	ETABLISSEMENT BRACKE	315856450 PONTOISE	9 route de Villiers Adam	01/11/2022 31/12/2023	16
*	CAMISOLI	Fruits et Légumes	BRUNO PRIMEURS	850292434 MEAUX	4 rue Saint Just	21/07/2019 31/12/2023	10
*	DAUTRICHE	Beurre Oeufs Fromages	LES FRERES	894641364	15 bd de la République	27/03/2021 31/12/2023	9
*	DAWOU	Fruits et Légumes	LES FRERES	790650881 MEAUX	4 Rue des Maronites	24/03/2017 31/12/2023	28
*	DEQUEN	Poissonnerie		421374349 MELUN	15 rue de la Porte Rouge	24/03/2017 31/12/2023	19
*	DONZELOT	Fruits et Légumes	ETABLISSEMENT PERREIRE	393555560 MEAUX	8 Rue des Morlis	24/03/2017 31/12/2023	12
*	EL AIDI	Fruits et Légumes	IBR FRUITS	82928910 BOBIGNY	13 rue Lebon	25/11/2018 31/12/2023	18
*	EL BEHIRI	Fruits et Légumes	IBR FRUITS	850778671 BOBIGNY	5 B rue Chevreuil	05/09/2020 31/01/2023	19
*	GAIO DOS SANTOS	Volaille - Gibier	GAIO POLART	493099139 MEAUX	14 impasse Carnot	24/03/2017 31/12/2023	11
*	HENNI	Boucher	BOUCHERIE HENNI	978390964 BOBIGNY	71 route du pavé blanc	01/10/2023 31/12/2023	10
*	JEAN	Fruits et Légumes	LILJ FRUITS	908185762 CRETEIL	8 allée de la résidence	01/10/2023 01/02/2023	10
*	KADAOUJ	Poissonnier	L'ETOILE D'AYA	833974066 BOBIGNY	34 avenue Pierre Curie	31/03/2019 30/11/2023	13
*	LAMAIZI	Fruits et Légumes	MS MARAICHER	918157710 NANTERRE	21 rue de Seine	01/10/2023 31/12/2023	10
*	LAMOURETTE	Fleurs		388823973 BOBIGNY	9 Avenue Ferrer	24/03/2017 31/12/2023	15
*	LE MARREC	Pommes de Terre All Oignons Fines herbes	YOPATATE	488399396 COMPIEGNE	C16 44r Route de Paris	21/07/2019 31/12/2023	9
*	MAHIOU	Pommes de Terre All Oignons Fines herbes		835129305 COMPIEGNE	2 allée des Lys du Valois	27/05/2018 31/12/2023	10
*	MORMINA	Beurre Oeufs Fromages	LES FOLIES FROMAGERES	339107456 BOBIGNY	122 rue du Berry	03/02/2019 31/12/2023	9
*	OOUAKSAS	Rotisserie	LA BRAISE D'OR	859959382 BOBIGNY	17 avenue des Palmiers	14/03/2020 31/03/2023	8
*	PEREIRA	Buvette		797612702 MEAUX	32 rue de la Fontaine Rougeau	24/03/2017 31/12/2023	25
*	PICHON	Boucherie Chevaline	MAURICE	811168822 MEAUX	28 Cours de la Garonne	24/03/2017 31/12/2023	6
*	PICHOLOUFA	Boucherie	BOUCHERIE BONNE VILLE	800854909 BOBIGNY	85 Les Allouettes Apt 4	24/03/2017 31/10/2023	10
*	RONCET	Fruits et Légumes		833997760 MEAUX	139 avenue Aristide Briand	01/04/2018 31/12/2023	11
*	TISSIER	Charcuterie Traiteur	AGNES ET FRANCK	499230795 BOBIGNY	8 Avenue Paul Vaillant Couturier	24/03/2017 31/12/2023	19
*	TJJP	Boucherie	LA BOUCHERIE TYMSY	803256379 BOBIGNY	14 Ter rue Villa de la Convention	24/03/2017 31/12/2023	11
*	TJJP	Boucherie Triperie	LA BOUCHERIE MOGADOR	448212407 PARIS	13 rue Gauthey	06/08/2017 31/12/2023	10
*	YABA	Epicerie Epices Condiments	DINO	450571187 PONTOISE	17 Rue des Bauves	24/03/2017 31/12/2023	14

TOTAL : 24 COMMERÇANTS PRESENTS AU 31/12/2023

MISE A JOUR LE 31/12/2023

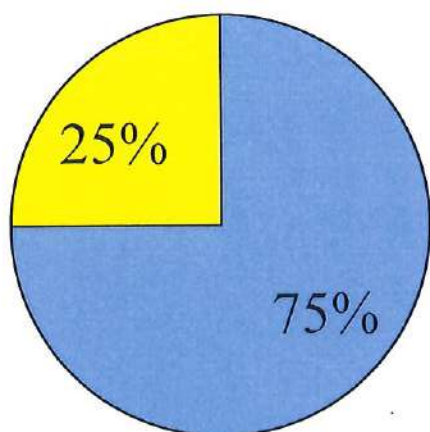
MOIS DE DECEMBRE

Accusé de réception en préfecture  
077-217705144-20241128-24\_10021-AI  
Date de télétransmission : 28/11/2024  
Date de réimpression : 28/11/2024

**TABLEAU DES DIFFERENTES CATEGORIES D'ACTIVITES  
DE BOUTIQUIERS EN 2023  
VILLEPARISIS**

Catégories d'Activités	Nombre de Commerçants	Nombre de Mètres Totalisés (en m)	% du nb de commerçts par catégorie
Fruits et Légumes	3	31	75
Epicerie	1	5	25
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>36</b>	<b>100</b>

**POURCENTAGE DU NOMBRE DE COMMERCANTS EN  
FONCTION DES CATEGORIES D'ACTIVITES**



■ Fruits et Légumes    ■ Epicerie

## VILLE DE VILLEPARISIS

## LISTE DES BOUTIQUIERS EN 2023

Nom	Prénom	Activité	Enseigne	Siret	Adresse	PRESENT DU	AU	METRAGE
*	ABADA	Fruits et Légumes	DISTOCK	537643074	MEAUX 93230 1 rue de la Constellation	01/01/2018	31/12/2023	8
*	BOURASS	Fruits et Légumes Epicerie	CENTRAL PRIMEUR P.O.G.	810875583	MEAUX 77290 114 rue Ambroise Rendu	01/01/2018	31/12/2023	15
*	DAWOUD	Fruits et Légumes	LES FRERES	790650881	MEAUX 75020 4 Rue des Maronites	01/04/2022	31/12/2023	8
*	KUSOGLU	Epicerie	RBBK	517799979	MEAUX 93130 25 avenue du Colonel Fabien	01/01/2018	31/12/2023	5

TOTAL : 4 COMMERCANTS PRESENTS AU 31/12/2023

MISE A JOUR LE 31/12/2023 **MOIS DE DECEMBRE**

Accusé de réception en préfecture  
077-217705144-20241128-24\_10021-AI  
Date de télétransmission : 28/11/2024  
Date de réception préfecture : 28/11/2024



# CHAPITRE II

## RAPPORT TECHNIQUE





## ENTRETIEN LOCATIF DES MARCHÉS

Le budget général d'entretien des sites (contrat d'entretien avec les entreprises et interventions diverses...), s'est élevé à la somme de :

ANNÉE 2023 : ..... 2 941,02 EUROS HORS TAXES

(VOIR TABLEAU JOINT EN ANNEXE II)

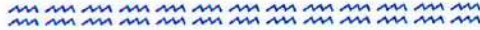
- La Société ATECHYGIENE a effectué des opérations de dératisation sur l'ensemble du marché. Elle est intervenue à 6 reprises cette année en février, avril, juin, août, octobre et décembre 2023.
- La société FECIS a procédé à la vérification et à la maintenance des extincteurs portatifs et des RIA en septembre 2023.
- L'organisme de contrôle SOCOTEC a effectué le contrôle des installations électriques générales du marché du Centre et le contrôle des installations électriques personnelles des commerçants en mars 2023.  
A l'issue de ce contrôle, un rapport individuel a été remis à chaque commerçant concerné afin d'effectuer s'il y avait lieu les levées d'observations mentionnées.  
Le coût de cette intervention ne figure pas au tableau des dépenses d'entretien, puisque la facture est répartie et remboursée par les commerçants.

Nous nous efforçons ainsi, de maintenir sans cesse un outil commercial en bon état afin de permettre aux commerçants d'exercer leurs activités dans les meilleures conditions d'exploitation possibles.

\* \* \*



## ANNEXE - II -



## ENTRETIEN LOCATIF 2023 - VILLEPARISIS

N°	DATE	SOCIETE	NATURE	H.T
			<b>DEPENSES D'ENTRETIEN TECHNIQUE</b>	
	15/09/23	FECIS	Vérification et maintenance des extincteurs portatifs et RIA	817,69
	22/03/23	SOCOTEC	Vérification périodique des installations électriques générales	450,00
			<b>AUTRES DEPENSES D'ENTRETIEN</b>	
1	07/02/23	ATECHYGIENE	Dératisation et désinsectisation du marché	173,22
2	20/04/23	ATECHYGIENE	Dératisation et désinsectisation du marché	173,22
3	15/06/23	ATECHYGIENE	Dératisation et désinsectisation du marché	173,22
4	28/08/23	ATECHYGIENE	Dératisation et désinsectisation du marché	173,22
5	30/10/23	ATECHYGIENE	Dératisation et désinsectisation du marché	173,22
6	26/12/23	ATECHYGIENE	Dératisation et désinsectisation du marché	173,22
7	31/01/23	PROXIMAT	Achat divers matériaux (raccord, joint caoutchouc)	12,20
8	13/10/23	PROXIMAT	Achat produit entretien	212,25
9	15/12/23	PROXIMAT	Achat produit entretien	141,50
10	18/01/23	BRICOMAN	Achat pulvérisateur à dos	29,08
11	20/04/23	LEROY MERLIN	Achat de produits et matériels d'entretien	112,42
12	20/04/23	BRICOMAN	Achat produit entretien	16,54
13	20/04/23	LECLERC	Achat eau de javel (5L)	12,50
14	20/04/23	SUPERETTE D.STOCK	Achat eau de javel (berlingots)	13,18
15	05/05/23	CARREFOUR	Achat divers produits entretien	37,96
16	05/11/23	AMAZON	Achat divers produits entretien	46,38
17				
18				
<b>TOTAL</b>				<b>2 941,02</b>

Accusé de réception en préfecture  
 0777077709144-2024-11-28-04-10021-AI  
 Date de télétransmission : 09/11/2024  
 Date de réception en préfecture : 28/11/2024



# ATTESTATION D'ASSURANCE





## ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

MMA IARD Assurances Mutuelles/MMA IARD atteste que :

LOISEAU MARCHES  
147 BD D'ALSACE LORRAINE  
94170 LE PERREUX SUR MARNE

est titulaire d'un contrat d'assurance n° : 145412773

garantissant les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile qu'il peut encourir et imputables à ses activités telles que décrites dans le contrat susvisé du fait de dommages (ou préjudices) corporels, matériels ou immatériels causés aux tiers, **sous la seule réserve des exclusions prévues au titre du contrat et dans la limite des montants ci-après.**

**pour les activités suivantes :**

**Concession de marchés publics avec entretien des espaces et mise à disposition du matériel pour les marchés, dans le cadre des délégations de services publics. Mise à disposition des emplacements avec perception des droits de place.**

**et toutes activités connexes ou annexes** suivantes se rapportant aux activités décrites ci-dessus :

1. Les diverses activités publicitaires et commerciales y compris le mécénat et le partenariat sous toutes leurs formes,
2. Les travaux de démolition, de construction, d'installation, d'extension, de réparation, de rénovation ou d'entretien de bâtiments ou d'installations industrielles pour son propre compte, en qualité de maître d'ouvrage pour des chantiers dont le montant n'excède pas 300.000€, **à l'exclusion de toute mission en qualité de maître d'œuvre.**
3. La gestion, la surveillance et la promotion immobilière de son propre patrimoine,
4. Le chargement, l'affrètement de moyens de transport, le transport par tous moyens, le déchargement ou déménagement de matériels, de produits, de marchandises, d'outillages et de tous objets divers,
5. Les travaux, autres que ceux visés au point 2. ci-dessus, effectués par les services et ateliers de l'assuré,
6. Le prêt, la location, la consignation, le dépôt de tous biens ou matériels, au personnel ou à des tiers ou chez des tiers,
7. Les activités accessoires concernant les sous-produits, les déchets et tous les biens de l'assuré tels que le matériel, les installations industrielles, terrains ou bâtiments,
8. La production d'énergie à partir de ses propres installations pour propre compte et revente aux réseaux EDF – ERDF,
9. Les restaurants, les cantines et bars, les coopératives de consommation, le service médical de l'entreprise,
10. Le Comité Social et Economique (CSE) y compris dans le cadre de la gestion des œuvres sociales qui leur sont confiées conformément aux dispositions du Code du travail,
11. Les actes d'assistance éventuellement effectués à titre bénévole ou sur réquisition,
12. Les actions de formation reçues ou données,
13. La participation aux foires et salons professionnels,
14. L'organisation de tout événement dans le cadre de son activité pour ses clients, partenaires ou collaborateurs,
15. La mise à disposition de personnel,
16. La commercialisation par internet.



Les montants s'appliquent pour l'ensemble des assurés et des activités mentionnées au contrat.

Nature des Garanties	Montant des garanties
<b>RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION</b>	
<i>Montants de garanties exprimés par sinistre</i>	
Tous dommages confondus (1) (4) Dont	10.000.000 €
- Dommages corporels et immatériels consécutifs	10.000.000 €
- Limité en cas de faute inexcusable (3) à	2.000.000 €
- Dommages matériels et immatériels consécutifs Dont Vol par préposés	2.000.000 € 100.000 €
- Dommages immatériels non consécutifs	305.000 €
- Atteintes à l'environnement accidentelles se produisant dans l'enceinte de l'un des établissements de l'assuré (3)	305.000 €
dont frais d'urgence	305.000 €
- Préjudice écologique (3)	305.000 €
<b>RESPONSABILITE CIVILE APRES LIVRAISON ET / OU RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE</b>	
<i>Montants de garanties exprimés par sinistre pour l'ensemble des sinistres d'une même année d'assurance</i>	
Tous dommages confondus (4)	3.000.000 €
<b>Dont Hors GARANTIE « ETATS UNIS D'AMERIQUE ET/OU CANADA » :</b>	
- Dommages matériels et immatériels consécutifs	3.000.000 €
- Dommages immatériels non consécutifs y compris frais de dépose repose et frais de retrait engagés par un tiers	500.000 €
- Frais de dépose repose engagés par l'assuré	500.000 €
- Frais de retrait engagés par l'assuré	Exclu
- Préjudice écologique	305.000 €
<b>Dont GARANTIE « ETATS UNIS D'AMERIQUE ET/OU CANADA » selon dispositions prévues au paragraphe « Territorialité » (2) :</b>	
Tous dommages confondus Dont :	Exclu
- Dommages immatériels non consécutifs suite à un vice caché (loss of use)	Exclu
- Frais de dépose repose engagés par l'assuré ou par un tiers	Exclu
- Frais de retrait engagés par l'assuré ou par un tiers	Exclu

(1) Les dommages corporels résultant de l'utilisation ou du déplacement d'un véhicule à moteur sont accordés sans limitation.

(2) Les frais de défense sont inclus dans les montants de garantie.

(3) Montant exprimé par année d'assurance.

(4) Sans pouvoir dans le cadre de l'utilisation des aéronefs civils sans personne à bord, selon les termes de l'article II.I.18 des Conventions Spéciales, excéder 10.000.000 € par année d'assurance, tant en responsabilité civile exploitation qu'en responsabilité civile professionnelle confondues, étant entendu que les sous-limitations de garanties dont les montants sont inférieurs demeurent applicables.

La présente attestation est valable pour la période du 01/01/2023 au 31/12/2023 . Elle est délivrée pour faire valoir ce que de droit et n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur.

Elle ne peut engager MMA IARD Assurances Mutuelles/MMA IARD en dehors des clauses et conditions du contrat auxquelles elle se réfère et n'est valable que sous réserve du règlement de la prime émise ou à émettre.

Fait à PARIS le 19/01/2023

L'Assureur,

**MMA IARD SA**  
RCS le Mans 440 048 882  
Siège social :  
14 boulevard Marie et Alexandre Oyon  
72030 LE MANS CEDEX9  
*E. Lempereur*

CHAPITRE III  
RAPPORT FINANCIER





VILLE : VILLEPARISIS

COMPTES DE L' EXERCICE

2023

RECETTES H.T.

Abonnés 147 187,52  
Non Abonnés 55 140,54

**TOTAL DES RECETTES 202 328,06**

Redevance Ville 58 390,56

Matières et fourniture 3 668,62

Enlèvement et traitement des déchets 108 221,92

Dépenses d'entretien et d'exploitation des marchés 2 941,02

Frais Divers ( Dont assurances,timbres, honoraires divers,  
quittanciers et facturettes) 2 736,25

Frais Divers de gestion ( frais de siège social ) 26 302,65

Impôts et Taxes 2 199,46

Personnel ( Salaires et Charges sociales ) 80 959,45

**TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION 285 419,93**

**RESULTAT D' EXPLOITATION -83 091,87**

Transfert charges  
Remboursement eau 1 834,31

**RESULTAT BRUT  
AVANT  
AMORTISSEMENTS ET IMPOTS -81 257,56**

DOTATIONS

Aux Amortissements 68,39

**RESULTAT BRUT AVANT IMPOT -81 325,95**



# ANNEXES



VILLE

VILLEPARISIS

## RECETTES NON ABONNES 2023

MARCHE

PLACE DU MARCHE

PRIX TTC	Libellé			
Étiquettes de lignes	DECOUVERT	STATIONNEMENT SUP	DECOUVERT	Total général
JANVIER	3763,50	406,98	382,50	4552,98
FEVRIER	3436,94	413,36	388,50	4238,81
MARS	3189,13	378,25	355,50	3922,88
AVRIL	3967,31	488,38	459,00	4914,68
MAI	4353,34	522,54	491,15	5367,02
JUIN	6532,12	771,12	725,76	8029,00
JUILLET	5143,27	660,96	622,08	6426,31
AOUT	2630,51	391,07	368,06	3389,64
SEPTEMBRE	4206,67	547,13	514,94	5268,74
OCTOBRE	5434,96	708,70	667,01	6810,66
NOVEMBRE	4260,19	574,67	540,86	5375,72
DECEMBRE	6339,44	802,33	755,14	7896,91
<b>Total général</b>	<b>53257,38</b>	<b>6665,48</b>	<b>6270,50</b>	<b>66193,37</b>

MARCHE

PLACE DU MARCHE

PRIX HT	Libellé			
Étiquettes de lignes	DECOUVERT	STATIONNEMENT SUP	DECOUVERT	Total général
JANVIER	3136,25	339,15	318,75	3794,15
FEVRIER	2864,12	344,47	323,75	3532,34
MARS	2657,61	315,21	296,25	3269,07
AVRIL	3306,09	406,98	382,5	4095,57
MAI	3627,78	435,45	409,29	4472,52
JUIN	5443,43	642,6	604,8	6690,83
JUILLET	4286,06	550,8	518,4	5355,26
AOUT	2192,09	325,89	306,72	2824,7
SEPTEMBRE	3505,56	455,94	429,12	4390,62
OCTOBRE	4529,13	590,58	555,84	5675,55
NOVEMBRE	3550,16	478,89	450,72	4479,77
DECEMBRE	5282,87	668,61	629,28	6580,76
<b>Total général</b>	<b>44381,15</b>	<b>5554,57</b>	<b>5225,42</b>	<b>55161,14</b>

## FREQUENTATION ET METRAGE FACTURE NON ABONNES 2023

MARCHE

PLACE DU MARCHE

Étiquettes de lignes	Nombre de Comr	METRAGE LINEAIRE
JANVIER	255	1625
FEVRIER	259	1484
MARS	237	1377
AVRIL	306	1713
MAI	325	1866
JUIN	420	2441
JUILLET	360	1922
AOUT	213	983
SEPTEMBRE	298	1572
OCTOBRE	386	2031
NOVEMBRE	313	1592
DECEMBRE	437	2369
<b>Total général</b>	<b>3809</b>	<b>20975</b>

Accusé de réception en préfecture  
 077-217705144-20241128-24\_10021-AI  
 Date de télétransmission : 28/11/2024  
 Date de réception préfecture : 28/11/2024

**VILLEPARISIS - BOUTIQUES**

Période du 01/12/2023 au 31/12/2023

**Listes des factures**

Commerçant	Activité	ML	TTC	Payé le
ABADA Abdelkader	FRUITS ET LEGUMES	8	241,78 €	31/12/2023
BOURASS Mohamed	FRUITS ET LEGUMES	15	615,58 €	24/12/2023
DAWOUD Waled	FRUITS ET LEGUMES	8	241,78 €	31/12/2023
KUSOGLU Josef	EPICERIE	5	132,72 €	24/12/2023

**Total TTC : 1 231,86 €**



## Planning journalier marché du Centre

### Régisseur :

- 6h30 : Arrivée sur site,
- 6h30 - 7h : Vérification intérieure et extérieure du marché,
- 7h30 - 8h30 : Présence à l'extérieur pour la mise en place des casuels, des barrières, contrôle de l'alignement des allées et éventuellement des véhicules en infraction,
- 8h30 - 9h00 : Retour sous la halle pour contrôler le stockage des containers à poubelles, palettes des commerçants et autres...,
- 9h00 - 10h30 : Encaissements des factures abonnés,
- 10h30 - 11h : Contrôle de l'ensemble du marché,
- 11h - 12h30 : Encaissements des Casuels,
- 12h30 - 13h15 : Reprise des encaissements des abonnés,
- 13h15 - 15h15 (mercredi et vendredi) et 16h15 le dimanche : Surveillance du remballage des commerçants abonnés et volants, et du bon déroulement des opérations de nettoyage intérieur et extérieur, puis départ du site.

### Equipe de nettoyage :

- 13h30 – 16h30 : Arrivée sur site de l'équipe (14h arrivée du camion benne de Véolia) pour un balayage intérieur et extérieur de la halle en répartissant les opérateurs, puis nettoyage des allées intérieures et extérieures et des containers à poubelles.
- Remisage des barrières de sécurité aux endroits dédiés.
- Vérification de la bonne exécution des différentes tâches et départ du site.

OTUS



OTUS SEVRAN Groupe 2  
 OTUS - C/O VEOLIA PROPLETE  
 59 RUE PAUL LORILLON - CS 60010  
 95333 DOMONT CEDEX  
 Siret : 62205759400161 Tél : 01.39.94.74.57  
 maleka.azharhoussen@veolia.com

**A JOINDRE A VOTRE REGLEMENT**

Code client : 1000112300  
 N° pièce : VS200001094 20/03/2023  
 TTC : 11 451,64 €

**Facture**

MARCHE DE VILLEPARISIS

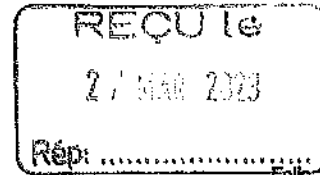
00465408/49168/0069/C6 1/2  
 D.1049954456969316096



LOISEAU MARCHES SAS  
 147 BOULEVARD D ALSACE LORRAINE  
 94170 LE PERREUX SUR MARNE

Client	Compte	TVA U.E	Siret
1000112300	09758101	FR10803066265	80306626500015

LOISEAU MARCHES SAS  
 147 BOULEVARD D ALSACE LORRAINE  
 94170 LE PERREUX SUR MARNE FRANCE



Folio: 01/01

N° Pièce	Date	Période	Bon de Commande	Code Service	Facture mère
VS200001094	20/03/2023	01/01/2023 - 31/01/2023			

Désignation	Quantité	Unité	Prix unif. H.T	T.V.A	Montant H.T
COLLECTE DES DECHETS Forfait : 67 150/12 = 5 596.08 €ht	1,0000	forfait	5 596,08	20,00	5 596,08
TRAITEMENT DES DECHETS Prix : 112.50.00 €ht (tgap incluse)	22,0500	tonne	179,00	20,00	3 946,95



Retrouvez vos informations sur votre espace client et notre Politique de Protection des Données sur <http://recyclage.veolia.fr/donnees-personnelles.html>

Taux	Base H.T	T.V.A	Prix T.T.C
20,00	9 543,03 €	1 908,61 €	11 451,64 €

Total H.T	9 543,03 €
Total T.T.C	11 451,64 €

Echéance	Règlement	BIC	IBAN	Net à payer
19/04/2023	VIREMENT	BNPAFRPPPLZ	FR7630004008130002146038751	11 451,64 €

Adresse de règlement : SCES COMPTABLES DE VEOLIA PROPLETE  
 7 RUE EUGÈNE ET ARMAND PEUGEOT  
 92563 RUEIL MALMAISON CEDEX

Tout retard de paiement entrainera le règlement de pénalités de retard au taux de trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur et d'une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement. La société ne pratique pas l'escompte.

Accusé de réception en préfecture  
 077-217705144-20241128-24-10021-A1  
 Date de Réception préfecture : 28/11/2024

OTUS - Société en nom collectif - 28 BOULEVARD DE PESARO - 92000 - NANTERRE  
 CAPITAL: 4 658 080 € - SIREN: 622057594 - RCS: NANTERRE - APE: 38.11Z - num T.V.A: FR76622057594

OTUS



OTUS SEVRAN Groupe 2  
OTUS - C/O VEOLIA PROPLETE  
59 RUE PAUL LORILLON - CS 80010  
95333 DOMONT CEDEX  
Siret :62205759400161 Tél :01.39.94.74.57  
mafeka.azharhoussen@veolia.com

A JOINDRE A VOTRE REGLEMENT

Code client : 1000112300  
N° pièce : VS200001098 20/03/2023  
TTC : 10 420,60 €

Facture

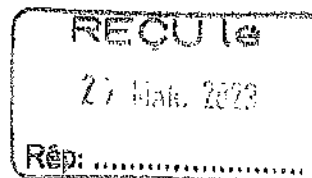
MARCHE DE VILLEPARISIS

104988641389797351\*00

LOISEAU MARCHES SAS  
147 BOULEVARD D ALSACE LORRAINE  
94170 LE PERREUX SUR MARNE

Client	Compte	TVA U.E	Siret
1000112300	09758101	FR10803066265	80306626500015

LOISEAU MARCHES SAS  
147 BOULEVARD D ALSACE LORRAINE  
94170 LE PERREUX SUR MARNE FRANCE



Folio : 01/01

N° Pièce	Date	Période	Bon de Commande	Code Service	Facture mère
VS200001098	20/03/2023	01/02/2023 - 28/02/2023			

Désignation	Quantité	Unité	Prix unit. H.T	T.V.A	Montant H.T
COLLECTE DES DECHETS Forfait : 67 150/12 = 5 596,08 €ht	1,0000	forfait	5 596,08	20,00	5 596,08
TRAITEMENT DES DECHETS Prix : 179,00 €ht (tgap incluse)	17,2500	tonne	179,00	20,00	3 087,75

Retrouvez vos informations sur votre espace client et notre Politique de Protection des Données sur <http://recyclage.veolia.fr/donnees-personnelles.html>

Taux	Base H.T	T.V.A	Prix T.T.C
20,00	8 683,83 €	1 736,77 €	10 420,60 €

Total H.T	8 683,83 €
Total T.T.C	10 420,60 €

Echéance	Règlement	BIC	IBAN	Net à payer
19/04/2023	VIREMENT	BNPAFRPPPLZ	FR7630004008130002146038751	10 420,60 €

Adresse de règlement : SCES COMPTABLES DE VEOLIA PROPLETE  
7 RUE EUGÈNE ET ARMAND PEUGEOT

92563 RUEIL MALMAISON CEDEX  
Accusé de réception en préfecture  
077217705144-20231128-24-10021-AI  
Intéragal en vigueur : 08/01/2024  
Date de réception préfecture : 28/11/2024

Tout retard de paiement entraînera le règlement de pénalités de retard au taux de trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur et d'une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement. La société ne pratique pas l'escompte.

OTUS - Société en nom collectif - 28 BOULEVARD DE PESARO - 92000 - NANTERRE  
CAPITAL: 4 668 080 € - SIREN: 622057594 - RCS: NANTERRE - APE: 38.11Z - num T.V.A: FR78622057594

OTUS



**A JOINDRE A VOTRE REGLEMENT**

Code client : 1000112300  
 N° pièce : VS200001104 18/04/2023  
 TTC : 10 506,52 €

OTUS SEVRAN Groupe 2  
 OTUS - C/O VEOLIA PROPTE  
 59 RUE PAUL LORILLON - CS 60010  
 95333 DOMONT CEDEX  
 Siret : 62205759400161 Tél : 01.39.94.74.57  
 maleka.azharhousen@veolia.com

**Facture**

MARCHE DE VILLEPARISIS

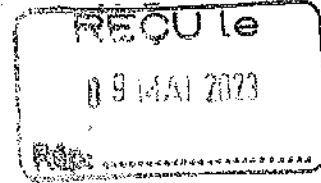
15607044/49168/0069/c6 1/1  
 D.1060896796809348739

LOISEAU MARCHES SAS  
 147 BOULEVARD D ALSACE LORRAINE  
 94170 LE PERREUX SUR MARNE



Cliant	Compte	TVA U.E	Siret
1000112300	09758101	FR10803066265	80308626500015

LOISEAU MARCHES SAS  
 147 BOULEVARD D ALSACE LORRAINE  
 94170 LE PERREUX SUR MARNE FRANCE



Folio : 01/01

N° Pièce	Date	Période	Bon de Commande	Code Service	Facture mère
VS200001104	18/04/2023	01/03/2023 - 31/03/2023			

Désignation	Quantité	Unité	Prix unit. H.T	T.V.A	Montant H.T
COLLECTE DES DECHETS Forfait : 67 150/12 = 5 596.08 €ht	1,0000	forfait	5 596,08	20,00	5 596,08
TRAITEMENT DES DECHETS Prix : 179.00 €ht (tgap incluse)	17,6500	tonne	179,00	20,00	3 159,35

Retrouvez vos informations sur votre espace client et notre Politique de Protection des Données sur <http://recyclage.veolia.fr/donnees-personnelles.html>

Taux	Base H.T	T.V.A	Prix T.T.C
20,00	8 756,43 €	1 751,09 €	10 506,52 €

Total H.T	8 755,43 €
Total T.T.C	10 506,52 €

Echéance	Règlement	BIC	IBAN	Net à payer
18/05/2023	VIREMENT	BNPAFRPPPLZ	FR7630004008130002148038751	10 506,52 €
Adresse de règlement			92563 RUEIL MALMAISON CEDEX	
SCES COMPTABLES DE VEOLIA PROPTE 7 RUE EUGÈNE ET ARMAND PEUGEOT				

Tout retard de paiement entrainera le règlement de pénalités de retard au taux de trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur et d'une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement. La société ne pratique pas l'escompte.

Annulé par voie postale  
 Date de télétransmission : 28/11/2024  
 Date de réception préfecture : 28/11/2024

OTUS - Société en nom collectif - 28 BOULEVARD DE PESARO - 92000 - NANTERRE  
 CAPITAL: 4 658 080 € - SIREN: 622057594 - RCS: NANTERRE - APE: 38.11Z - num T.V.A: FR76622057594



OTUS


**CERTIFIÉ  
CONFORME**

OTUS SEVRAN Groupe 2  
OTUS - C/O VEOLIA PROPTE  
59 RUE PAUL LORILLON - CS 60010  
95333 DOMONT CEDEX  
Siret :62205759400161 Tél :01.39.94.74.57  
maleka.azharhousen@veolia.com

## Facture

MARCHE DE VILLEPARISIS

LOISEAU MARCHES SAS  
147 BOULEVARD D ALSACE LORRAINE  
94170 LE PERREUX SUR MARNE

Client	Compte	TVA U.E	Siret
1000112300	09758101	FR10803066265	80306626500015

LOISEAU MARCHES SAS  
147 BOULEVARD D ALSACE LORRAINE  
94170 LE PERREUX SUR MARNE FRANCE

Folio : 01/01

N° Pièce	Date	Période	Bon de Commande	Code Service	Facture mère
VS200001109	09/06/2023	01/04/2023 - 30/04/2023			

Désignation	Quantité	Unité	Prix unit. H.T	T.V.A	Montant H.T
COLLECTE DES DECHETS Forfait : 67 150/12 = 5 596.08 €ht	1,0000	forfait	5 596,08	20,00	5 596,08
TRAITEMENT DES DECHETS Prix : 179.00 €ht (tgap incluse)	22,4500	tonne	179,00	20,00	4 018,55

Retrouvez vos informations sur votre espace client et notre Politique de Protection des Données sur <http://recyclage.veolia.fr/donnees-personnelles.html>

Taux	Base H.T	T.V.A	Prix T.T.C
20,00	9 614,63 €	1 922,93 €	11 537,56 €

Total H.T	9 614,63 €
Total T.T.C	11 537,56 €

Échéance	Règlement	BIC	IBAN	Net à payer
09/07/2023	VIREMENT	BNPAFRPPPLZ	FR7630004008130002146038751	11 537,56 €
Adresse de règlement				
SCES COMPTABLES DE VEOLIA PROPTE 7 RUE EUGÈNE ET ARMAND PEUGEOT				
				92563 RUE JIL MALMAISON CEDEX

Tout retard de paiement entrainera le règlement de pénalités de retard au taux de trois fois le taux d'indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement. La société ne pratique pas l'escompte.

Accusé de réception en préfecture  
077-217705144-20241128-24-10021-AI  
Date de légalisation : 28/11/2024  
Date de réception préfecture : 28/11/2024

OTUS - Société en nom collectif - 28 BOULEVARD DE PESARO - 92000 - NANTERRE  
CAPITAL: 4 658 080 € - SIREN: 622057594 - RCS: NANTERRE - APE: 38.11Z - num T.V.A: FR76622057594



Émetteur :



**MUTUAL WASTE**  
5 RUE SAINT JEAN MARIE VIANNEY  
78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE - France  
contact@mutualwaste.org

Facture F-20233105392

Date d'émission : 31/05/2023  
Date d'échéance : 15/06/2023

Client :

**LOISEAU MARCHES SAS**  
147 BOULEVARD D'ALSACE LORRAINE  
94170 LE PERREUX-SUR-MARNE - France  
societe@loiseaumarches.com  
N° de TVA FR10803066265

## Villeparisis

Produits	Quantité	Prix Unit. HT	Taux TVA	Total HT
Collecte des déchets du marché de Villeparisis	13 unités	681,00 €	20%	8 853,00 €
Prestation du mois de mai				

## Détails TVA

Taux	Montant TVA	Base HT
20%	1 770,60 €	8 853,00 €

## Récapitulatif

Total HT	8 853,00 €
Total TVA	1 770,60 €
<b>Total TTC</b>	<b>10 623,60 €</b>

Payer maintenant

## Informations de paiement :

Banque : Banque Populaire  
IBAN : FR7618707000243152186342850  
BIC : CCBPFRPPVER  
Référence : PLPPPQKIPBTZZ

Merci d'inclure la référence dans le libellé de votre virement pour que votre paiement soit correctement identifié.

Pénalités de retard : trois fois le taux annuel d'intérêt légal en vigueur calculé depuis la date d'échéance jusqu'à complet paiement du prix.  
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement : 40 €

Accusé de réception en préfecture  
077-217705144-20241128-24\_10021-AI  
Date de télétransmission : 28/11/2024  
Date de réception préfecture : 28/11/2024



Émetteur :

MUTUAL WASTE  
5 RUE SAINT JEAN MARIE VIANNEY  
78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE - France  
contact@mutualwaste.org



**Facture F-20233006431**

Date d'émission : 30/06/2023  
Date d'échéance : 15/07/2023

Client :

LOISEAU MARCHES SAS  
147 BOULEVARD D'ALSACE LORRAINE  
94170 LE PERREUX-SUR-MARNE - France  
societe@loiseaumarches.com  
N° de TVA FR10803066265

**Villeparisis**

Produits	Quantité	Prix Unit. HT	Taux TVA	Total HT
Collecte des déchets du marché de Villeparisis	13 unités	681,00 €	20%	8 853,00 €
Prestation du mois de juin				

**Détails TVA**

Taux	Montant TVA	Base HT
20%	1 770,60 €	8 853,00 €

**Récapitulatif**

Total HT	8 853,00 €
Total TVA	1 770,60 €
<b>Total TTC</b>	<b>10 623,60 €</b>

Payer maintenant

**Informations de paiement :**

Banque : Banque Populaire  
IBAN : FR7618707000243152186342850  
BIC : CCBPFRPPVER  
Référence : PLGC749IS0P7ZZ  
Merci d'inclure la référence dans le libellé de votre virement pour que votre paiement soit correctement identifié.

Pénalités de retard : trois fois le taux annuel d'intérêt légal en vigueur calculé depuis la date d'échéance jusqu'à complet paiement du prix.  
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement : 40 €

Accusé de réception en préfecture  
077-217705144-20241128-24\_10021-AI  
Date de télétransmission : 28/11/2024  
Date de réception préfecture : 28/11/2024





Émetteur :



**MUTUAL WASTE**  
5 RUE SAINT JEAN MARIE VIANNEY  
78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE - France  
contact@mutualwaste.org

**Facture F-20233006438**

Date d'émission : 30/06/2023  
Date d'échéance : 15/07/2023

Client :

**LOISEAU MARCHES SAS**  
147 BOULEVARD D'ALSACE LORRAINE  
94170 LE PERREUX-SUR-MARNE - France  
societe@loiseaumarches.com  
N° de TVA FR10803066265

**Villeparisis**

Produits

Dépassement du quota journalier

3.9 t généré par le marché le 18 juin 2023 pour un quota maximum de 3.5 t/marché

Quantité	Prix Unit. HT	Taux TVA	Total HT
0,4 tonne	300,00 €	20%	120,00 €

**Détails TVA**

Taux	Montant TVA	Base HT
20%	24,00 €	120,00 €

**Récapitulatif**

Total HT	120,00 €
Total TVA	24,00 €
<b>Total TTC</b>	<b>144,00 €</b>

Payer maintenant

**Informations de paiement :**

Banque : Banque Populaire  
IBAN : FR7618707000243152186342850  
BIC : CCBPFRPPVER  
Référence : PL4Y7OWNSAGHZZ

Merci d'inclure la référence dans le libellé de votre virement pour que votre paiement soit correctement identifié.

Pénalités de retard : trois fois le taux annuel d'intérêt légal en vigueur calculé depuis la date d'échéance jusqu'à complet paiement du prix.  
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement : 40 €

Accusé de réception en préfecture  
077-217705144-20241128-24\_10021-AI  
Date de télétransmission : 28/11/2024  
Date de réception préfecture : 28/11/2024





Émetteur :

MUTUAL WASTE  
5 RUE SAINT JEAN MARIE VIANNEY  
78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE - France  
contact@mutualwaste.org



**Facture F-20233107462**

Date d'émission 31/07/2023  
Date d'échéance 15/08/2023

Client :

LOISEAU MARCHES SAS  
147 BOULEVARD D'ALSACE LORRAINE  
94170 LE PERREUX-SUR-MARNE - France  
societe@loiseaumarches.com  
N° de TVA FR10803066265

**Villeparisis**

Produits	Quantité	Prix Unit. HT	Taux TVA	Total HT
Collecte des déchets du marché de Villeparisis	13 unités	681,00 €	20%	8 853,00 €
Prestation du mois de juillet				

**Détails TVA**

Taux	Montant TVA	Base HT
20%	1 770,60 €	8 853,00 €

**Récapitulatif**

Total HT	8 853,00 €
Total TVA	1 770,60 €
<b>Total TTC</b>	<b>10 623,60 €</b>

Payer maintenant

**Informations de paiement :**

Banque : Banque Populaire  
IBAN : FR7618707000243152186342850  
BIC : CCBPFRPPVER  
Référence : PLBNMY7NJCVXZZ

Merci d'inclure la référence dans le libellé de votre virement pour que votre paiement soit correctement identifié.

Pénalités de retard : trois fois le taux annuel d'intérêt légal en vigueur calculé depuis la date d'échéance jusqu'à complet paiement du prix.  
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement : 40 €

Accusé de réception en préfecture  
077-217705144-20241128-24\_10021-AI  
Date de télétransmission : 28/11/2024  
Date de réception préfecture : 28/11/2024



Émetteur :

MUTUAL WASTE  
5 RUE SAINT JEAN MARIE VIANNEY  
78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE - France  
contact@mutualwaste.org



**Facture F-20233108505**

Date d'émission : 31/08/2023  
Date d'échéance : 15/09/2023

Client :

LOISEAU MARCHES SAS  
147 BOULEVARD D'ALSACE LORRAINE  
94170 LE PERREUX-SUR-MARNE - France  
societe@loiseaumarches.com  
N° de TVA FR10803066265

**Villeparisis**

Produits	Quantité	Prix Unit. HT	Taux TVA	Total HT
Collecte des déchets du marché de Villeparisis	13 unités	681,00 €	20%	8 853,00 €
Prestation du mois d'août				

**Détails TVA**

Taux	Montant TVA	Base HT
20%	1 770,60 €	8 853,00 €

**Récapitulatif**

Total HT	8 853,00 €
Total TVA	1 770,60 €
<b>Total TTC</b>	<b>10 623,60 €</b>

Payer maintenant

**Informations de paiement :**

Banque : Banque Populaire  
IBAN : FR7618707000243152186342850  
BIC : CCBPFRPPVER  
Référence : PLVTOSHRTUBOZZ

Merci d'inclure la référence dans le libellé de votre virement pour que votre paiement soit correctement identifié.

Pénalités de retard : trois fois le taux annuel d'intérêt légal en vigueur calculé depuis la date d'échéance jusqu'à complet paiement du prix.  
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement : 40 €

Accusé de réception en préfecture  
077-217705144-20241128-24\_10021-AI  
Date de télétransmission : 28/11/2024  
Date de réception préfecture : 28/11/2024



Émetteur :



**MUTUAL WASTE**

5 RUE SAINT JEAN MARIE VIANNEY  
78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE - France  
contact@mutualwaste.org

**Facture F-20233009536**

Date d'émission : 30/09/2023  
Date d'échéance : 15/10/2023

Client :

**LOISEAU MARCHES SAS**

147 BOULEVARD D'ALSACE LORRAINE  
94170 LE PERREUX-SUR-MARNE - France  
societe@loiseaumarches.com  
N° de TVA FR10803066265

## Villeparisis

Produits	Quantité	Prix Unit. HT	Taux TVA	Total HT
Collecte des déchets du marché de Villeparisis	13 unités	681,00 €	20%	8 853,00 €
Prestation du mois de septembre				

## Détails TVA

Taux	Montant TVA	Base HT
20%	1 770,60 €	8 853,00 €

## Récapitulatif

Total HT	8 853,00 €
Total TVA	1 770,60 €
<b>Total TTC</b>	<b>10 623,60 €</b>

Payer maintenant

## Informations de paiement :

Établissement : Banque Populaire  
IBAN : FR76 1870 7000 2431 5218 6342 850

BIC : CCBPFRPPVER

Référence : PLNCOSVKOZ6FZZ

Merci d'inclure la référence dans le libellé de votre virement pour que votre paiement soit correctement identifié.

Pénalités de retard : trois fois le taux annuel d'intérêt légal en vigueur calculé depuis la date d'échéance jusqu'à complet paiement du prix.

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement : 40 €

Rappel des coordonnées bancaires :

Banque Populaire  
FR76 1870 7000 2431 5218 6342 850  
CCBPFRPPVER

Accusé de réception en préfecture  
077-217705144-20241128-24\_10021-AI  
Date de télétransmission : 28/11/2024  
Date de réception préfecture : 28/11/2024





Émetteur :



**MUTUAL WASTE**

5 RUE SAINT JEAN MARIE VIANNEY  
78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE - France  
contact@mutualwaste.org

**Facture F-20233110566**

Date d'émission : 31/10/2023  
Date d'échéance : 15/11/2023

Client :

**LOISEAU MARCHES SAS**

147 BOULEVARD D'ALSACE LORRAINE  
94170 LE PERREUX-SUR-MARNE - France  
societe@loiseaumarches.com  
N° de TVA FR10803066265

## Villeparisis

Produits	Quantité	Prix Unit. HT	Taux TVA	Total HT
Collecte des déchets du marché de Villeparisis	13 unités	681,00 €	20%	8 853,00 €
Prestation du mois d'octobre				

## Détails TVA

Taux	Montant TVA	Base HT
20%	1 770,60 €	8 853,00 €

## Récapitulatif

Total HT	8 853,00 €
Total TVA	1 770,60 €
<b>Total TTC</b>	<b>10 623,60 €</b>

Payer maintenant

## Informations de paiement :

Établissement : BPCE Factor  
IBAN : FR76 3000 7000 1100 0105 0079 136

BIC : NATXFRPPXXX

Référence : PLDOGRPIVMSQZZ

Merci d'inclure la référence dans le libellé de votre virement pour que votre paiement soit correctement identifié.

Pour être libérateur, le règlement de cette facture doit être effectué et adressé à :

BPCE FACTOR

Tél : 01 58 32 80 00

5, avenue de la Liberté - 94676 Charenton-le-Pont Cedex

RIB : 30007 00011 00010500791 36 - Domiciliation : NATIXIS Paris

IBAN : FR76 3000 7000 1100 0105 0079 136

SWIFT CODE (BIC) : NATXFRPPXXX

N° ICS : FR57ZZZ483693

BPCE FACTOR a acquis notre créance par voie de subrogation dans le cadre d'un contrat d'affacturage.

BPCE FACTOR devra être avisée de toute réclamation.

Accusé de réception en préfecture  
077-217705144-20241128-24\_10021-AI  
Date de télétransmission : 28/11/2024  
Date de réception préfecture : 28/11/2024





Émetteur :

MUTUAL WASTE  
5 RUE SAINT JEAN MARIE VIANNEY  
78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE - France  
contact@mutualwaste.org



Facture F-20232911624

Date d'émission : 29/11/2023  
Date d'échéance : 14/12/2023

Client :  
**LOISEAU MARCHES SAS**  
147 BOULEVARD D'ALSACE LORRAINE  
94170 LE PERREUX-SUR-MARNE - France  
societe@loiseaumarches.com  
N° de TVA FR10803066265

### Villeparisis

Produits	Quantité	Prix Unit. HT	Taux TVA	Total HT
Collecte des déchets du marché de Villeparisis	13 unités	681,00 €	20%	8 853,00 €
Prestation du mois de novembre				

### Détails TVA

Taux	Montant TVA	Base HT
20%	1 770,60 €	8 853,00 €

### Récapitulatif

Total HT	8 853,00 €
Total TVA	1 770,60 €
<b>Total TTC</b>	<b>10 623,60 €</b>

Payer maintenant

### Informations de paiement :

Établissement : Banque populaire  
IBAN : FR76 1870 7000 2431 5218 6342 850  
BIC : CCBPFRPPVER

Référence : PLYQQPQJ5C7KZZ

Merci d'inclure la référence dans le libellé de votre virement pour que votre paiement soit correctement identifié.

Pénalités de retard : trois fois le taux annuel d'intérêt légal en vigueur calculé depuis la date d'échéance jusqu'à complet paiement du prix.

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement : 40 €

Rappel des coordonnées bancaires :

Banque Populaire  
FR76 1870 7000 2431 5218 6342 850  
CCBPFRPPVER

Accusé de réception en préfecture  
077-217705144-20241128-24\_10021-AI  
Date de télétransmission : 28/11/2024  
Date de réception préfecture : 28/11/2024



Émetteur :

MUTUAL WASTE  
5 RUE SAINT JEAN MARIE VIANNEY  
78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE - France  
contact@mutualwaste.org



## Facture F-20233112656

Date d'émission : 31/12/2023  
Date d'échéance : 15/01/2024

Client :  
**LOISEAU MARCHES SAS**  
147 BOULEVARD D'ALSACE LORRAINE  
94170 LE PERREUX-SUR-MARNE - France  
societe@loiseaumarches.com  
N° de TVA FR10803066265

### Villeparisis

Produits	Quantité	Prix Unit. HT	Taux TVA	Total HT
Collecte des déchets du marché de Villeparisis	14 unités	681,00 €	20%	9 534,00 €
Prestation du mois de décembre				

### Détails TVA

Taux	Montant TVA	Base HT
20%	1 906,80 €	9 534,00 €

### Récapitulatif

Total HT	9 534,00 €
Total TVA	1 906,80 €
<b>Total TTC</b>	<b>11 440,80 €</b>

Payer maintenant

### Informations de paiement :

Établissement : Banque Populaire  
IBAN : FR76 1870 7000 2431 5218 6342 850  
BIC : CCBPFRPPVER

Référence : PLNCKIKWBI8WZZ

Merci d'inclure la référence dans le libellé de votre virement pour que votre paiement soit correctement identifié.

Pénalités de retard : trois fois le taux annuel d'intérêt légal en vigueur calculé depuis la date d'échéance jusqu'à complet paiement du prix.

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement : 40 €

Rappel des coordonnées bancaires :

Banque Populaire  
FR76 1870 7000 2431 5218 6342 850  
CCBPFRPPVER

Accusé de réception en préfecture  
077-217705144-20241128-24\_10021-AI  
Date de télétransmission : 28/11/2024  
Date de réception préfecture : 28/11/2024



## Attestation de valorisation de déchets

Références Article D.543-284 (papier/carton, métal, plastique, verre, textiles, bois, fractions minérales, plâtre) et Article D.543-226-2 (biodéchets)

Attestation n° : 2023-350523-1

Année : 2023

### 1. Emetteur de l'attestation

**Mutual Waste**  
5 Rue St-Jean-Marie-Vianney  
78100 St Germain-en-Laye

*En tant qu'intermédiaire assurant une activité de collecte,  
de tri et de négoce de déchets en vue de leur valorisation*

SIRET : 85081259500013  
contact@mutualwaste.org

Récepissé d'activité de collecte n° : N19MUT01 délivré le : 22/05/2019  
Département : 78

### 2. Origine des déchets

**Loiseau Marché**  
147 Boulevard d'Alsace Lorraine  
94170 Le Perreux-sur-Marne

*Producteur de déchets, en tant que gestionnaire  
du marché alimentaire de la ville de : Villeparisis*

SIREN : 803066265  
societe@loiseau-marches.com

### 3. Flux de déchets pris en charge par Mutual Waste, relatifs à cette attestation

**Biodéchets triés à la source**

### 4. Quantité de déchets pris en charge par Mutual Waste, pour les flux relatifs à cette attestation

#### 51,5 tonnes collectées et transférées pour valorisation

pesées Mutual Waste réparties au prorata des pesées certifiées par les repreneurs

0,0 tonnes de déclassement (estimées par les repreneurs)

0,0 tonnes de pertes et freinte (estimées par les repreneurs)

**51,5 tonnes valorisées**

### 5. Destinations finales de traitement des déchets, pour les flux relatifs à cette attestation

Flux de déchet de l'attestation	Type d'installation de valorisation matière	Localisation (région ou pays)	Répartition (%)
Biodéchets triés à la source	Usine de méthanisation	Ile de France	100,0%

### 6. Délivrance de l'attestation

Date : 22/04/2024

Signature : Roger Beaufort  
Président

DocuSigned by:

*Roger Beaufort*

5B3CE2828AEE4B1...

Accusé de réception en préfecture  
077-217705144-20241128-24\_10021-AI  
Date de télétransmission : 28/11/2024  
Date de réception préfecture : 28/11/2024



### Attestation de valorisation de déchets

Références Article D.543/284 (papier/carton, métal, plastique, verre, textiles, bois, fractions minérales, plâtre) et Article D.543/226-2 (biodéchets)

Attestation n° : 2023-350523-2

Année : 2023

#### 1. Emetteur de l'attestation

**Mutual Waste**  
5 Rue St Jean-Marie Vianney  
78100 St Germain-en-Laye

*En tant qu'intermédiaire assurant une activité de collecte,  
de tri et de négoce de déchets en vue de leur valorisation*

SIRET : 85081259500013  
[contact@mutualwaste.org](mailto:contact@mutualwaste.org)

Récepissé d'activité de collecte n° : N19MUT01      délivré le : 22/05/2019  
Département : 78

#### 2. Origine des déchets

**Loiseau Marché**  
147 Boulevard d'Alsace Lorraine  
94170 Le Perreux-sur-Marne

*Producteur de déchets, en tant que gestionnaire  
du marché alimentaire de la ville de : Villeparisis*

SIREN : 803066265  
[societe@loiseau-marches.com](mailto:societe@loiseau-marches.com)

#### 3. Flux de déchets pris en charge par Mutual Waste, relatifs à cette attestation

**Bois d'emballage trié à la source**

#### 4. Quantité de déchets pris en charge par Mutual Waste, pour les flux relatifs à cette attestation

**34,7 tonnes collectées et transférées pour valorisation**  
estimées sur la base d'un dénombrement et de la pesée par les repreneurs

0,0 tonnes de déclassement (estimées par les repreneurs)  
0,0 tonnes de pertes et freinte (estimées par les repreneurs)

**34,7 tonnes valorisées**

#### 5. Destinations finales de traitement des déchets, pour les flux relatifs à cette attestation

Flux de déchet de l'attestation	Type d'installation de valorisation matière	Localisation (région ou pays)	Répartition (%)
Bois d'emballage trié à la source	Installation de recyclage	Ile de France	73,1%
Bois d'emballage trié à la source	Filière de réutilisation	Ile de France	26,9%

#### 6. Délivrance de l'attestation

Date : 22/04/2024

Signature : Roger Beaufort  
Président

DocuSigned by:

*Roger Beaufort*

5B3CE2826AEE4B1...

Accusé de réception en préfecture  
077-217705144-20241128-24\_10021-AI  
Date de télétransmission : 28/11/2024  
Date de réception préfecture : 28/11/2024



**Attestation de valorisation de déchets**

Références Article D.543 284 (papier/carton, métal, plastique, verre, textiles, bois, fractions minérales, plâtre) et Article D.543 226-2 (biodéchets)

Attestation n° : 2023-350523-3

Année : 2023

**1. Emetteur de l'attestation****Mutual Waste**5 Rue St Jean-Marie Vianney  
78100 St Germain-en-Laye*En tant qu'intermédiaire assurant une activité de collecte,  
de tri et de négoce de déchets en vue de leur valorisation*SIRET: 85081259500013  
[contact@mutualwaste.org](mailto:contact@mutualwaste.org)Récépissé d'activité de collecte n° : N19MUT01      délivré le : 22/05/2019  
Département : 78**2. Origine des déchets****Loiseau Marché**147 Boulevard d'Alsace Lorraine  
94170 Le Perreux-sur-Marne*Producteur de déchets, en tant que gestionnaire  
du marché alimentaire de la ville de : Villeparisis*SIREN : 803066265  
[societe@loiseau-marches.com](mailto:societe@loiseau-marches.com)**3. Flux de déchets pris en charge par Mutual Waste, relatifs à cette attestation****Carton trié à la source****4. Quantité de déchets pris en charge par Mutual Waste, pour les flux relatifs à cette attestation****50,5 tonnes collectées et transférées pour valorisation**

estimées sur la base d'un dénombrement et de la pesée par les repreneurs

0,0 tonnes de déclassement (estimées par les repreneurs)

0,5 tonnes de pertes et freinte (estimées par les repreneurs)

**50,1 tonnes valorisées****5. Destinations finales de traitement des déchets, pour les flux relatifs à cette attestation**

Flux de déchet de l'attestation	Type d'installation de valorisation matière	Localisation (région ou pays)	Répartition (%)
Carton trié à la source	Papetene	Normandie	51,3%
Carton trié à la source	Papetene	Est	48,7%

**6. Délivrance de l'attestation**

Date : 22/04/2024

Signature : Roger Beaufort  
PrésidentDocuSigned by:  
*Roger Beaufort*  
5B3CE2826AEE4B1...Accusé de réception en préfecture  
077-217705144-20241128-24\_10021-AI  
Date de télétransmission : 28/11/2024  
Date de réception préfecture : 28/11/2024



### Attestation de valorisation de déchets

Références Article D.543.284 (papier/carton, métal, plastique, verre, textiles, bois, fractions minérales, plâtre) et Article D.543.226.2 (biodéchets)

Attestation n° : 2023-350523-4

Année : 2023

#### 1. Emetteur de l'attestation

**Mutual Waste**  
5 Rue St Jean-Marie Vianney  
78100 St Germain-en-Laye

*En tant qu'intermédiaire assurant une activité de collecte, de tri et de négoce de déchets en vue de leur valorisation*

SIRET : 85081259500013  
[contact@mutualwaste.org](mailto:contact@mutualwaste.org)

Récepsissé d'activité de collecte n° : N19MUT01 délivré le : 22/05/2019  
Département : 78

#### 2. Origine des déchets

**Loiseau Marché**  
147 Boulevard d'Alsace Lorraine  
94170 Le Perreux-sur-Marne

*Producteur de déchets, en tant que gestionnaire du marché alimentaire de la ville de : Villeparisis*

SIREN : 803066265  
[societe@loiseaumarches.com](mailto:societe@loiseaumarches.com)

#### 3. Flux de déchets pris en charge par Mutual Waste, relatifs à cette attestation

**Métal d'emballage trié à la source**

#### 4. Quantité de déchets pris en charge par Mutual Waste, pour les flux relatifs à cette attestation

**1,0 tonnes collectées et transférées pour valorisation**  
pesées et/ou estimées sur le volume

0,0 tonnes de déclassement (estimées par les repreneurs)  
0,0 tonnes de pertes et freinte (estimées par les repreneurs)  
**1,0 tonnes valorisées**

#### 5. Destinations finales de traitement des déchets, pour les flux relatifs à cette attestation

Flux de déchet de l'attestation	Type d'installation de valorisation matière	Localisation (région ou pays)	Répartition (%)
Métal d'emballage trié à la source	Installation de recyclage	Ile de France	100,0%

#### 6. Délivrance de l'attestation

Date : 22/04/2024

Signature : Roger Beaufort  
Président

DocuSigned by:

*Roger Beaufort*

5B3CE2828AEE4B1...

Accusé de réception en préfecture  
077-217705144-20241128-24\_10021-AI  
Date de télétransmission : 28/11/2024  
Date de réception préfecture : 28/11/2024



## Attestation de valorisation de déchets

Références Article D.543-284 (papier/carton, métal, plastique, verre, textiles, bois, fractions minérales, plâtre) et Article D.543-226-2 (biodéchets)

Attestation n° : 2023-350523-5

Année : 2023

### 1. Emetteur de l'attestation

**Mutual Waste**  
5 Rue St Jean-Marie Vianney  
78100 St Germain-en-Laye

*En tant qu'intermédiaire assurant une activité de collecte,  
de tri et de négoce de déchets en vue de leur valorisation*

SIRET: 85081259500013  
[contact@mutualwaste.org](mailto:contact@mutualwaste.org)

Récepsé d'activité de collecte n° : N19MUT01      délivré le : 22/05/2019  
Département : 78

### 2. Origine des déchets

**Loiseau Marché**  
147 Boulevard d'Alsace Lorraine  
94170 Le Perreux-sur-Marne

*Producteur de déchets, en tant que gestionnaire  
du marché alimentaire de la ville de : Villeparisis*

SIREN: 803066265  
[societe@loiseau-marches.com](mailto:societe@loiseau-marches.com)

### 3. Flux de déchets pris en charge par Mutual Waste, relatifs à cette attestation

**Plastique : polystyrène et polypropylène, trié à la source**

### 4. Quantité de déchets pris en charge par Mutual Waste, pour les flux relatifs à cette attestation

**1,9 tonnes collectées et transférées pour valorisation**

estimées sur la base d'un dénombrement et de la pesée par les repreneurs

0,0 tonnes de déclassement (estimées par les repreneurs)

0,0 tonnes de pertes et freinte (estimées par les repreneurs)

**1,9 tonnes valorisées**

### 5. Destinations finales de traitement des déchets, pour les flux relatifs à cette attestation

Flux de déchet de l'attestation	Type d'installation de valorisation matière	Localisation (région ou pays)	Répartition (%)
Polystyrène trié à la source	Installation de recyclage	Normandie	36,9%
Polypropylène trié à la source	Installation de broyage et valorisation	Normandie	63,1%

### 6. Délivrance de l'attestation

Date : 22/04/2024

Signature : Roger Beaufort  
Président

DocuSigned by:  
*Roger Beaufort*  
5B3CE2826AEE4B1...

Accusé de réception en préfecture  
077-217705144-20241128-24\_10021-AI  
Date de télétransmission : 28/11/2024  
Date de réception préfecture : 28/11/2024